

Intervention de Dominique BAERT

Monsieur le Ministre,

Lors de la première lecture, j'avais insisté sur la stratégie macroéconomique du pacte de responsabilité pour restaurer en profondeur l'économie française et pour desserrer les contraintes de nos déficits non pas jumeaux, mais triplés, que sont les déficits d'emplois, des finances publiques et de compétitivité.

Plutôt que de susciter des critiques d'oppositions variées, cette loi de finances rectificative est non simplement pierre angulaire de cette stratégie de politique économique, mais aussi instrument d'intervention sociale en même temps qu'économique.

Car, honnêtement, objectivement, ceux qui ont des réserves sur ce texte, ceux qui ne le votent pas, que peuvent-ils lui reprocher ?

1. L'opposition critique ce texte, mais a-t-elle oublié que cette LFR consacre avant tout une baisse d'impôt pour les plus modestes ?

A la rentrée 2014, dans quelques semaines, 350 € pour un célibataire, 700 € pour un couple de moins sur ses impôts, pour les plus modestes de nos concitoyens, ce n'est pas rien !

Que 3,5 millions de Français voient baisser leur impôt dans quelques semaines, qu'1,8 million de Français qui auraient dû payer des impôts, finalement n'en paieront pas, ce n'est pas rien !

Et l'opposition ose dire que ce n'est pas assez ? Serait-elle devenue amnésique ?

Car de 2010 à 2012, qu'a-t-elle voté dans ses lois de finances ? Par exemple, avec le non relèvement du barème de l'impôt sur le revenu dans les lois de finances pour 2011 et pour 2012, la suppression de la demi-part des veuves et célibataires, l'instauration du taux intermédiaire de TVA... Combien de millions de Français supplémentaires modestes ont eu avec ces mesures-là à payer plus d'impôts, voire à en payer, et ainsi à payer des impôts locaux ?

A l'époque, la stratégie fiscale c'était : baisse de l'impôt sur la fortune pour les plus fortunés, et entrée dans l'impôt sur le revenu pour les plus modestes !

La contribution exceptionnelle sur les hauts revenus 2012 ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt d'une politique fiscale de droite qui aura été, Mesdames et Messieurs de l'opposition, très allégeante, que dis-je très obligeante, à l'égard des riches, mais aura considérablement augmenté le nombre de contribuables modestes et les impôts qu'ils paient ! Le « ras-le-bol fiscal », c'est de la présidence Sarkozy qu'il date, d'abord et avant tout !

Une politique fiscale d'alors non seulement injuste, mais en plus irresponsable, car les allègements d'impôts étaient payés par la dette ! C'est-à-dire par des chèques en blanc qu'ont dorénavant à payer les générations et surtout les gouvernements suivants !

Aujourd'hui, les baisses d'impôt de notre majorité sont gagées par des économies sur les dépenses (ce qui est moins facile à réaliser, c'est vrai, mais plus responsable !) mais aussi par une accélération de la lutte contre la fraude fiscale.

Oui, aujourd'hui n'est plus hier. Ça change !

2. Autre critique de l'opposition sur cette LFR : elle raille **le niveau de la dette**, vilipende qu'elle soit à 95 % et s'épouvante qu'elle puisse atteindre les 100 % ! Mais oublie-t-elle qu'elle est responsable non seulement de l'essentiel du niveau atteint par cette dette, mais aussi de sa dynamique ?

Monsieur le Président Carrez, vous aviez moins de prévention sur la dette et son évolution, lorsque vous étiez Rapporteur général, et que vous couvriez de votre autorité les dérives et dérapages du Gouvernement que vous souteniez à l'époque, et qui est le premier responsable des chiffres actuels !

A l'automne 2010, je me souviens très bien, j'étais rapporteur spécial de notre commission des finances sur les engagements financiers de l'Etat, et qu'écrivais-je dans mon rapport sur la loi de finances pour 2011 ?

Je pointais le niveau de la dette publique, à 1 750 Mds, soit déjà une hausse de 33 % depuis 2008 !

Et je dénonçais des perspectives alarmantes, car je reprenais dans mon rapport les scénarios d'évolution de la dette (que le rapporteur général du budget d'alors n'avait pas voulu inscrire dans son rapport, lui, tellement ils étaient mauvais !) qui annonçaient comme probable une dette publique à 100 % du PIB en 2014-2015, compte tenu du stock de dette, de la dynamique acquise et évidemment du taux de croissance !

Tout cela est écrit, et peut être vérifié !

Alors, Mesdames et Messieurs de l'opposition, pousser des cris d'orfraie parce que la dette est aujourd'hui à 95 % et en dénoncer le niveau et l'évolution, **c'est un déni de réalité. La réalité est que la dette, c'est vous, largement vous !**

Et c'est au contraire l'honneur de ce gouvernement, par les taux d'intérêt qu'il obtient par sa crédibilité économique, la réduction des déficits, et la recherche de la croissance, d'avoir pu éviter que nous n'ayons à ce jour atteint le seuil des 100 %, vers lequel vous alliez, vous, inexorablement !

Voilà pourquoi, chers collègues, face à cette LFR, il n'est pas, il ne peut pas être question de postures ; il est question d'actions pour redresser la France dans la justice sociale, et notre vote est d'abord une question de responsabilité politique !